



Loi autrichienne demande garde total enfant

Par arkan92, le 22/11/2012 à 16:13

bonjour,

je vous explique ma situation en quelques mots en espérant trouver une réponse.

j'ai connu une personne depuis 2 ans elle vit en Autriche de nationalité serbe statut résidente en Autriche elle a une petite fille de 8 ans issue d'une autre connaissance, elle est tombée enceinte et a décidé de garder notre bébé, elle a accouché en Autriche je suis venue m'installer là-bas et assister à son accouchement et j'ai reconnu l'enfant auprès des services (Mairie) de l'Autriche. ensuite je lui ai fait transcrire auprès de l'ambassade de France en Autriche son acte de naissance, il a obtenu un passeport et une pièce d'identité française, par la suite et avec le temps je commençais à connaître cette personne avec qui je pensais faire ma vie.

et là j'ai découvert qu'elle était suivie par un psy j'ai découvert aussi une ordonnance de médecin qu'elle était dépressive!!! j'ai vu à plusieurs reprises qu'elle battait sa fille à coups de ceinture et des claques sur la tête!!!

ma question est : je suis au chômage, habite j'ai ma mère qui est propriétaire je crains un risque pour mon enfant si il reste là-bas avec elle je souhaiterais que mon enfant vienne vivre avec moi car je ne suis plus avec elle (trop violente, nerveuse, dépressive) j'espère de chance et que je puisse faire ? merci de me répondre.